

**Zoubir Yahiaoui**

**Niveau 1 année section A du groupe 1 ou groupe 7**

**Niveau 3 année section B du 1 ou 8 groupe**

**Programme de linguistique**

**Ceci est valable pour les deux semestres.**

**Semestre: 2ème Semestre**

**UE: Unité d'Enseignement Fondamentale 2**

**Matière 3 : Initiation à la linguistique 2 (concepts)**



### **Objectifs de l'enseignement**

Initier les étudiants à la linguistique en les familiariser avec ses concepts et sa terminologie de base de la linguistique et les y initier par des exercices d'ordre pratique.

**Connaissances préalables recommandées** (*descriptif succinct des connaissances requises pour pouvoir suivre cet enseignement – Maximum 2 lignes*)

### **Contenu de la matière : Suite du S1**

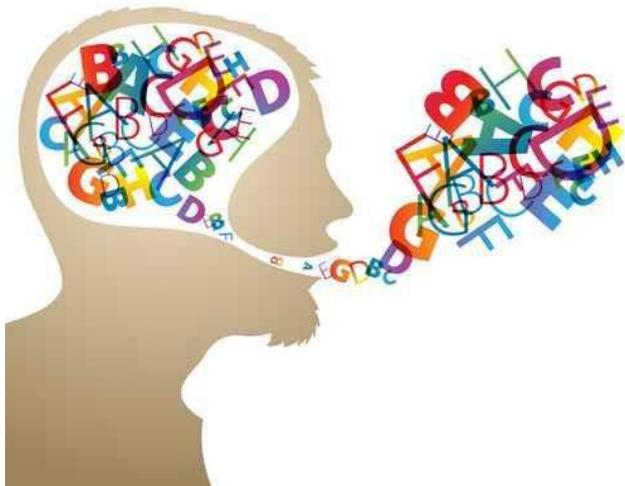
- Aborder et introduire les concepts de la linguistique en contexte à partir d'exemple sans entrer dans les divers courants linguistiques qui ont coexisté et évolué.
- A partir de la définition de la linguistique et des objectifs, des origines et évolution de la langue on abordera les concepts suivants :
  - Langage/langue/parole
  - double articulation,
  - Compétence/performance

- Communication
- relations syntagmatiques et paradigmatices
- Diachronie et synchronie
- Composantes ou branches de la linguistique au niveau micro telles que la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique
- Composantes ou branches de la linguistique au niveau macro telles que la sociolinguistique, la psycholinguistique, la pragmatique, l'ethnolinguistique.....

**Mode d'évaluation :** Continu et examen.

Semestre: 1er **Semestre**

**UE :** Unité d'Enseignement Fondamentale 2



# La linguistique...

Un survol de ce qu'on a fait en linguistique de la 1<sup>ère</sup> année

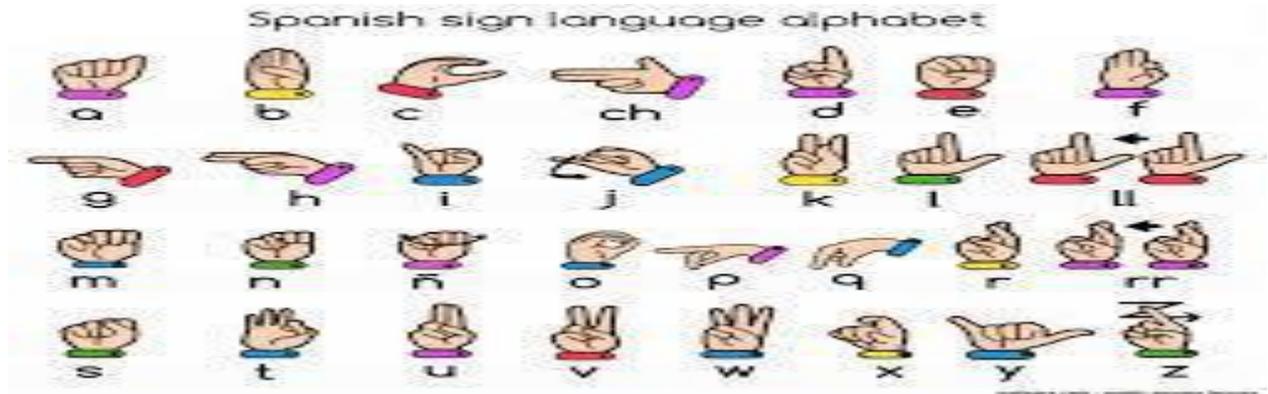
## Coup d'œil sur l'histoire de la linguistique

Ce que je vais vous présenter dans cette liasse et qu'on va examiner de façon superficielle, sont les cours qu'on a abordé ensemble. On n'a pas à les reprendre dans cette modeste introduction, on a trop expliqué, trop parlé, je vous laisse faire votre travail dans le but d'apprendre mieux et de distinguer nettement et intellectuellement ce que vous avez appris et pris comme notes avec moi et ce que vous trouverez dans vos recherches.



Nous avons commencé à parler de la distinction entre langue , langage et parole. Pourquoi j'ai commencé par définir ces termes, tout simplement c'est que je voulais que vous distinguiez leur sens lors de la présentation de s cours suivants car tous les cours qui viennent après reposent sur la distinction correcte que vous avez faites sur ces trois termes.

# L'évolution de la linguistique



Deuxième cours qu'on a abordé ensemble est : l'évolution de la linguistique, on a dit qu'elle a subi des transformations nominatives selon trois périodes successives :

1-La Grammaire : La grammaire est née vers le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, de la nécessité d'expliquer des textes archaïques qui n'étaient plus très bien compris. Son objet était alors d'étudier des textes figés et d'enseigner la langue en fonction des textes des grands auteurs, dont l'exemple devait déterminer l'usage.

Ainsi, s'est formée la grammaire traditionnelle, dont le caractère essentiel est d'être normative et d'édicter des règles. La grammaire se définit alors comme l'art qui enseigne à écrire et à parler correctement.

Tout le travail de la grammaire ancienne repose sur la logique et de l'art de penser, il n'y avait pas de méthode scientifique ou heuristique qui interprète leurs choix de règles ou des combinaisons.

2-Philologie : fixer, interpréter, commenter les textes les plus anciens.

Reconstruire la meilleure version d'un texte (notamment de manuscrits anciens) à partir d'une comparaison des (fragments de) documents résiduels. Sur base de traces et de preuves, les philologues essaient d'établir la « vérité », la source originale d'un texte.

3-Philologie comparative ou grammaire comparée. Découverte du sanscrit.

La grammaire comparée s'est développée à partir de la découverte du sanskrit. Elle a établi les parentés et les affinités entre les langues. La comparaison des diverses langues a permis de classer les langues par famille et de dégager notamment la notion de famille des langues indo-européennes.

La grammaire historique s'est développée dans le prolongement de la grammaire comparée. Elle se propose d'expliquer et de reconstituer les faits linguistiques en comparant les textes anciens et les textes contemporains. Ainsi la connaissance de l'origine et de l'évolution des phénomènes linguistiques sert à expliquer la situation actuelle de la langue. Ces comparaisons peuvent amener à croire qu'une logique préside à l'évolution des faits et que le fonctionnement d'une langue ne s'explique que par son histoire.

Au début du XXe siècle une science nouvelle s'est constituée, radicalement novatrice et originale, au milieu des recherches historiques et comparatistes. Enfin Saussure vint..., qui en est le véritable initiateur. Dans son Cours de linguistique générale publié en 1916, il oriente la recherche dans une direction tout à fait différente de ce qui avait été entrepris jusqu'alors, et devient le fondateur de la linguistique moderne.

## La linguistique

### La linguistique

La linguistique est l'étude scientifique du langage humain. Elle décrit les langues du monde, leur histoire et leur fonctionnement, et étudie le langage comme activité humaine.

La linguistique comprend notamment l'étude:

des sons	:	phonétique phonologie	} grammare
des formes	:	morphologie	
des structures	:	syntaxe	
des mots	:	lexicologie	
des termes	:	terminologie	
du sens	:	sémantique	
du style	:	stylistique	
de l'histoire	:	étymologie	



## La phonétique

La phonétique est l'étude scientifique de l'émission et de la réception des sons qui composent le langage humain. Elle s'intéresse d'une part à l'étude physique des sons et d'autre part à l'étude de leur production par l'appareil phonatoire, sans tenir compte de leur appartenance à une langue. La phonétique utilise en particulier les données de la physique et de la physiologie. Elle ressortit du domaine de la parole.

La phonétique se divise en cinq parties:

1. La phonétique générale qui est l'étude de l'ensemble des possibilités acoustiques et du fonctionnement de l'appareil phonatoire.
2. La phonétique descriptive qui est l'étude des particularités phonétiques d'une langue donnée.
3. La phonétique historique qui est l'étude de l'évolution du système phonétique d'une langue.
4. La phonétique correctrice qui essaie de corriger les difficultés d'expression.
5. La phonétique comparative qui consiste à comparer les systèmes phonétiques des différentes langues.

## La phonologie

La phonologie est l'étude des sons d'une langue donnée et de leurs rapports les uns avec les autres. Elle vise à identifier les éléments phoniques d'une langue et à les classer selon leur fonction dans cette langue, en dégagant des oppositions. La phonologie détermine les distinctions phonétiques qui, dans une langue donnée, ont une valeur différentielle. Elle appartient au domaine de la langue.

En effet, les éléments phoniques ne peuvent se définir uniquement en termes physiques ou physiologiques. Ils n'ont de réalité linguistique qu'envisagés à l'intérieur d'un système phonologique qui varie d'une langue à l'autre et ils se définissent par l'ensemble des relations qu'ils entretiennent avec les éléments du système.

Le phonème est l'élément sonore minimal produit par les organes de la parole et qui a une valeur distinctive dans une langue. Les phonèmes (voyelles,

consonnes, semi-consonnes) sont caractérisés les uns par rapport aux autres par des traits pertinents (sonorité, nasalité, etc.).

### **La morphologie**

La morphologie est l'étude de la forme des mots et des groupes de mots. Elle vise à définir chaque catégorie ou classe de mots par un ensemble de caractéristiques formelles. La morphologie comprend notamment l'étude du nombre, du genre, des déclinaisons, des conjugaisons, etc., aussi bien que l'étude des procédés de formation des mots.

Le morphème est la plus petite unité linguistique dotée d'un sens. Le plus souvent, il ne coïncide pas avec le mot.

### **La syntaxe**

La syntaxe est l'étude des rapports qui existent entre les groupes de mots constituant la phrase (syntagmes), les membres de ces groupes (mots) ou les relations entre les phrases dans le discours.

Un syntagme est un groupe de morphèmes ou de mots qui se suivent, qui a une certaine autonomie, et qui forme une unité dans une organisation hiérarchisée de la phrase. Le noyau de la phrase est constitué du syntagme nominal et du syntagme verbal.

Ex.: Les crayons rouges [syntagme nominal] [syntagme verbal] tombent.

### **La sémantique**

La sémantique est l'étude du langage considéré du point de vue du sens. Elle vise à rendre compte des phénomènes signifiants dans le langage. La sémantique s'intéresse à l'étude du sens des mots et des énoncés, par opposition à l'étude des formes (morphologie) et à celle des rapports entre les éléments qui constituent la phrase (syntaxe). Elle comprend l'étude des relations entre le signifié et le signifiant, des causes et des formes des changements de sens (extension, restriction, spécialisation, vieillissement, affaiblissement, néologisme, métaphore, analogie, emprunt, etc.), de la synonymie, de la polysémie, des structures du vocabulaire, etc.

### **L'étude du lexique**

Le lexique est l'ensemble des mots appartenant à la langue d'une communauté, d'une activité humaine ou d'un auteur.

La lexicologie est la partie de la sémantique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales. Elle vise à comprendre les structures et le fonctionnement du lexique. La lexicologie étudie les ensembles formés par les mots du lexique. Elle

comprend l'étude de l'étymologie, de la composition, de la dérivation, de la néologie, etc., ainsi que les études de statistiques lexicales.

La lexicographie est le travail et la technique consistant à recenser et étudier les unités lexicales d'une langue déterminée, considérées dans leurs formes et leurs significations, et aboutissant à l'élaboration de dictionnaires de langue. La lexicographie a aussi pour objet d'étudier les méthodes utilisées par cette technique.

L'étymologie est l'étude de l'origine et de l'évolution des unités lexicales.

### La grammaire

La grammaire est l'étude des structures morphologiques (formes) [morphologie] et syntaxiques (fonctions) [syntaxe] d'une langue.

La grammaire descriptive enregistre un état de langue donné, un ensemble de discours.

La grammaire normative donne les règles permettant de ne pas s'écarter d'un état de langue dit "correct", ou "bon usage".

La grammaire historique étudie l'histoire, l'évolution d'une langue, le passage d'un état de langue à un autre.

La grammaire comparée compare des langues apparentées.

## Distinction langue , langage et parole



**Ferdinand de Saussure** (1857-1913) explique dans son « *Cours de linguistique générale* » des concepts fondamentaux linguistiques. Il fait la distinction entre trois aspects : le *langage*, la *langue* et la *parole*.

La langue ne se confond pas avec le langage, bien qu'elle en constitue une partie essentielle. Elle est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus. Pris dans son tout, le langage est multiforme et hétéroclite. La langue au contraire est un tout en soi et un principe de classification. Elle est un système de signes par excellence défini dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage.

Quand je dis que la langue est un système, je dois comprendre que veut dire système.

Un système est un ensemble d'éléments ou de concepts reliés, organisés en une structure, ceci explique plus que la langue n'est pas un seul objet mais plutôt plusieurs composantes qui entretiennent entre elles des relations de différentes sortes.

Pour dire que je suis capable de produire une langue correcte, il faut parler notamment d'une maîtrise de certaines disciplines qui composent la langue comme : la phonétique, la phonologie, la syntaxe, le lexique, la morphologie, la sémantique et la pragmatique.

La langue est définie comme un *système abstrait* de signes que l'on peut apprendre. La langue tient compte des aspects importants (que nous avons allégués en haut) du fonctionnement d'une situation communicative.

Nous avons expliqué en cours toutes ces parties connexes, pourquoi elles doivent être maîtrisées et comment elles maintiennent des relations fortes qui assurent le bon fonctionnement du système de la langue.

La langue est une convention, elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu. Elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté. C'est une institution sociale.

La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement. La parole est au contraire, elle est un acte de volonté et d'intelligence.

Si la langue est un système de signes exprimant des idées, la parole est la manifestation individuelle de ce système.

La parole est le concept qui s'oppose à la langue, comme *l'utilisation du système*. Chacun utilise le système abstrait d'une façon individuelle : cela s'exprime par exemple dans la prononciation, le rythme, l'intonation et la préférence pour certains mots. La parole représente alors *l'emploi qu'un sujet parlant fait de la langue afin d'exprimer une idée individuelle*.

La langue est nécessaire pour que la parole soit intelligible et produise ses effets, mais celle-ci est nécessaire pour que la langue s'établisse.

En revanche le langage est tout moyen quelconque d'exprimer ses idées ou ses pensées, il est universel car il peut être utilisé avec des personnes de différentes langues et cultures.

# La communication

## Langage parlé et langage écrit



*Savoir communiquer, c'est savoir vivre avec les autres. Vous devez être capable de faire passer votre message efficacement et d'aider les autres à vous faire*

*passer le leur. Dès lors que vous faites l'effort de considérer chaque personne dans son individualité, de vous adapter à elle, elle sait que vous la respectez en tant qu'individu et vous respecte à son tour.*

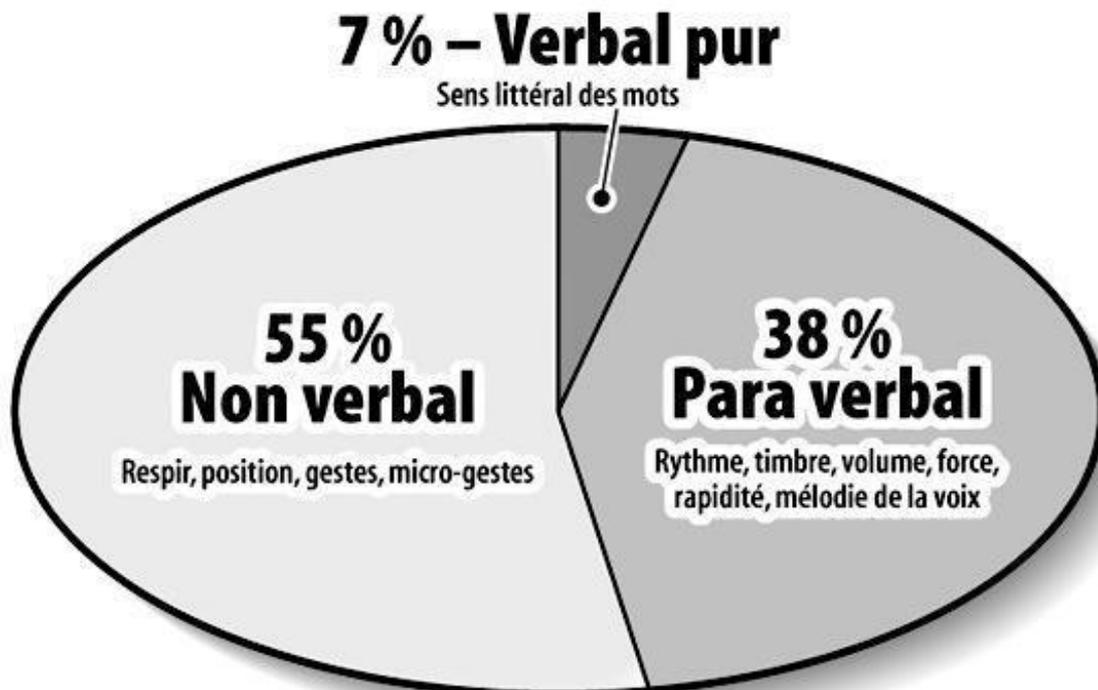
**« Si vous n'honorez pas les autres, ils ne vous honoreront pas »**

*lao-tseu (VI<sup>e</sup> siècle av.J.-C.)*

*Une bonne communication vous permet d'utiliser pleinement toutes vos autres compétences. En effet, votre capacité à motiver, à déléguer, à organiser, à résoudre les problèmes et à obtenir des informations dépend de votre facilité à communiquer avec les autres.*

*Mais il faut savoir comment communiquer ?*

## *Informations sur la communication*



Conception & mise en page de ©Martens Richard — 1<sup>er</sup> septembre 1997, 22 & 23 février 1999, 26 juin 2000  
D'après une étude américaine citée dans les formations de Programmation Neuro-Linguistique (PNL)

### **Le verbal**

Le contenu verbal, soit le sens littéral des mots employés, représente, selon cette étude, seulement 7 % de l'information reçue ! Peut-être que ceci explique

pourquoi certains numéros de magiciens sont des numéros muets. David Copperfield, par exemple, présente des grandes illusions qui ont un très grand impact sur le public.

### **Le para-verbal**

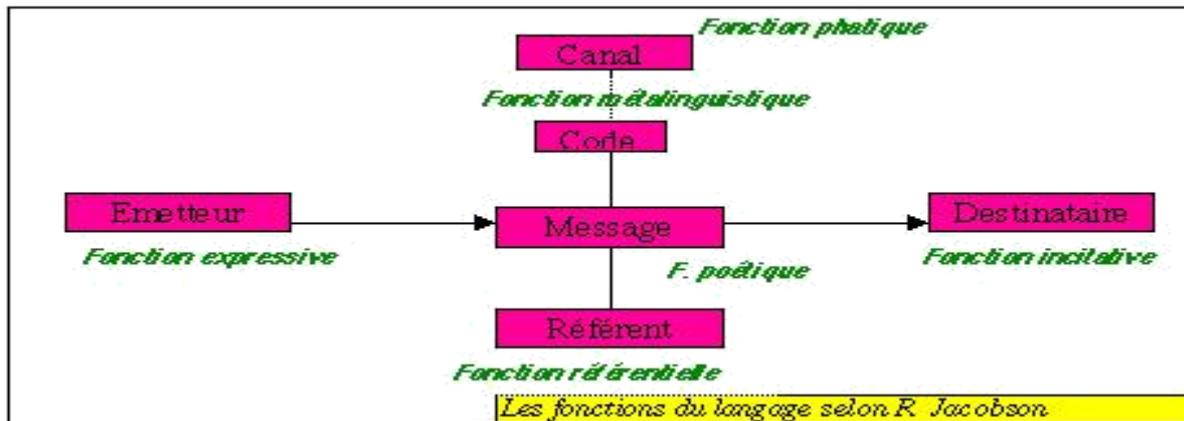
Ensuite la deuxième grande source d'information vient du para-verbal, c'est-à-dire du rythme de la parole, de sa force, de sa rapidité, du timbre de notre voix, de sa mélodie... Soit 38 % du message reçu... Il nous suffit, pour en prendre conscience, d'imaginer que nous récitions un texte quelconque à notre chien, par exemple. Ceci en variant le ton... Gentil doux, lent : le chien va battre de la queue, et sembler "content"... Avec le ton fort, rapide, plus "brutal", ce même chien aura "la queue entre les jambes" et semblera peut-être craintif, voire apeuré ? Contentons-nous d'imaginer la situation, car selon le chien & son "éducation", le résultat peut varier. Cependant, la voix (et non les mots employés) va générer un état agréable ou désagréable chez notre interlocuteur, quel qu'il soit. Imaginez-vous, face à un enfant, à votre partenaire, à un(e) collègue ?

### **Le non-verbal**

Les chiffres nous apprennent (voir le schéma) que, lors d'un échange, la majorité de l'information reçue – 55 % ! – provient de ce qu'on nomme le non-verbal, c'est-à-dire la respiration, les positions du corps & de la tête, les gestes et les "micro-gestes", c'est-à-dire le changement de couleur de certaines parties du visage, le changement de forme de la bouche, des yeux, des narines, etc.

## **SCHÉMA DE LA COMMUNICATION : Roman Jakobson (1963)**

Ce schéma général de la communication humaine a été proposé par le linguiste Roman **Jakobson** (1969), *Linguistique et poétique*, In: *Essais de linguistique générale*, Editions de Minuit, Paris, 209-248. Dans son ouvrage *Essais de linguistique générale* (1963), tout au long du chapitre intitulé « Linguistique et poétique », il considère que c'est nécessaire de décrire les fonctions du langage en se référant aux éléments nécessaires à toute communication linguistique qu'on pourrait représenter dans le schéma suivant:



**La fonction dénotative/référentielle**, renvoie à un contexte ou situation de communication. Elle est fondée sur le référent et établit une relation entre le message et l'objet auquel il renvoie. C'est la fonction utilisée pour donner une information, décrire la réalité, rapporter objectivement un événement. Les messages sont purement informatifs, le contenu des messages est objectif et prédominant dans certains types d'énoncé comme : *récit, poésie épique, documents publicitaires, textes de loi*, etc. Les verbes conjugués à la troisième personne du singulier et du pluriel sont la marque de cette fonction.

**La fonction émotive/expressive** concerne l'émetteur et elle a comme but l'expression directe de l'attitude du locuteur à l'égard de ce dont il parle. Tout message porte une trace affective, vraie ou feinte, exprimée habituellement par des interjections, des exclamations ou des intonations. La référence est le sujet parlant. La fonction émotive prédomine dans *la poésie lyrique et élégiaque, dans le journal autobiographique et les mémoires*, etc.

**La fonction phatique** porte sur le canal dont l'objet est le contact avec l'interlocuteur. Elle a pour but la fixation, le prolongement ou l'interruption de la communication et vérifie le fonctionnement du canal ou du circuit. Le message est alors dominé par le maintien de la relation entre les interlocuteurs présents. Il ne s'agit pas de parler des faits, mais d'entrer en relation. Il n'y a pas de communication sans un effort pour établir le contact avec l'interlocuteur et surtout le maintenir. Cette fonction du langage peut se manifester par un échange de formules rituelles ou par des dialogues qui se proposent de continuer une communication : « Allô », « n'est-ce pas », « eh bien », « ben », « heu », « tu vois », « tu sais », « bonjour », « ça va », etc., prouvant ainsi que le langage n'est pas un simple instrument de communication d'un contenu. Derrière elle, se profile

la fonction interpersonnelle qui permet d'exprimer les relations sociales et personnelles. Habituellement, la fonction phatique est omniprésente à *l'oral*, mais elle intervient à l'écrit aussi lorsque le souci est de rester dans *le parler quotidien*.

Quand la communication est centrée sur le code, on parle de **la fonction métalinguistique**. Cette fonction s'exerce lorsque l'échange porte sur le code lui-même et que les partenaires vérifient qu'ils utilisent bien le même code. C'est le discours sur le discours, c'est utiliser un langage pour expliquer un autre langage. On fait appel à la capacité qu'a la langue de pouvoir expliciter ses propres codes, ses propres règles et son propre lexique. La fonction métalinguistique est un peu particulière, car, parmi tous les systèmes de signes, le langage est le seul à pouvoir se prendre comme propre référent – *les définitions, les explications, les gloses, les commentaires,* etc.

Par **la fonction conative**, le message acquiert une valeur pragmatique orientée sur le destinataire. Elle suppose une dimension interpersonnelle, interactionnelle – il s'agit de reconnaître au langage une visée intentionnelle sur le destinataire et une capacité d'avoir sur ce dernier un certain effet. Elle va efforcer le récepteur à agir, à écouter, à émouvoir, etc. *Les ordres, les défenses, les plaidoiries des avocats, les prédications religieuses et les conseils* en sont quelques illustrations. Du point de vue grammatical, les verbes à l'impératif et au vocatif et le pronom personnel tu/toi sont l'expression la plus directe de cette fonction.

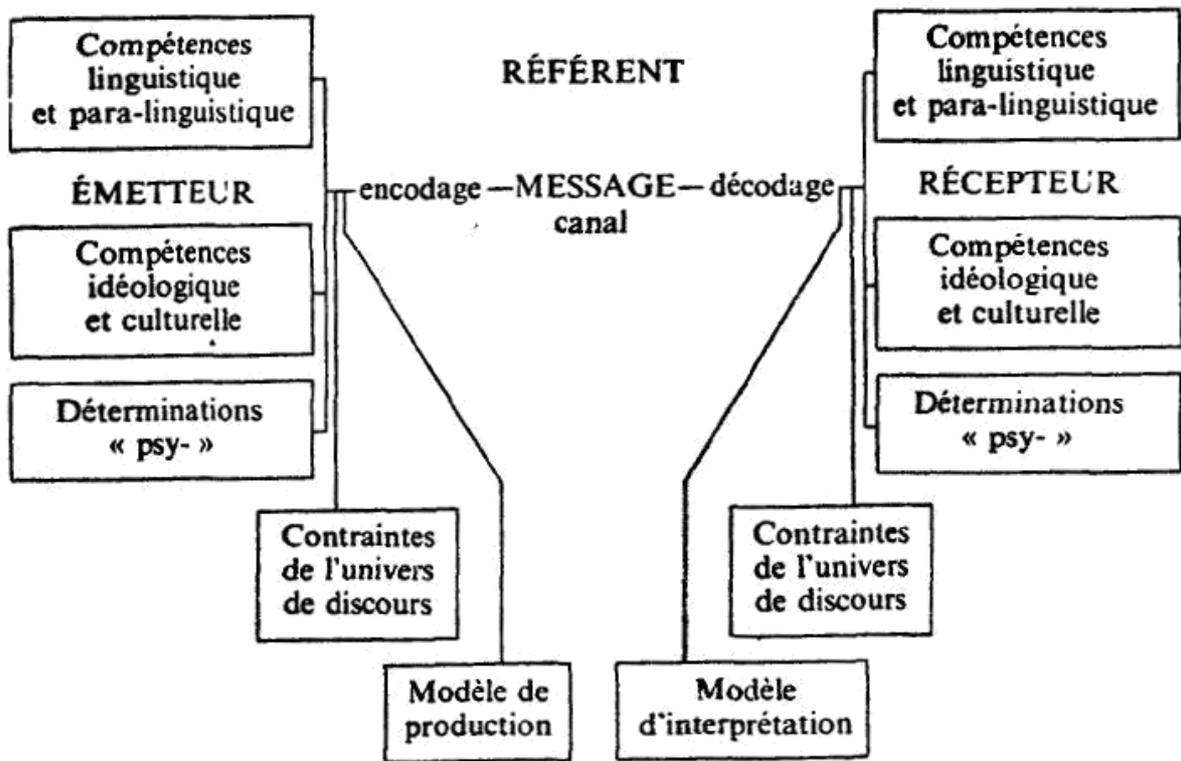
**La fonction poétique**, caractérisée par l'accent mis sur le message lui-même, n'est pas la seule fonction de l'art du langage. Elle met en évidence le côté palpable des signes et approfondit par-là même la dichotomie fondamentale des signes et des objets. Il s'agit donc de mettre en évidence tout ce qui constitue la matérialité propre des signes et du code. Elle ne se limite pas à la seule poésie, car tout message est expressif. L'accent est mis sur le message dont la forme importe autant que le fond. *La rime, la métaphore, l'antithèse, l'ironie, les jeux des mots* font partie des procédés qui ont une fonction esthétique et qui font que le message comporte plus d'information que le message lui-même. La fonction poétique porte sur les structures interpersonnelles et textuelles du message – *la poésie, les documents exploitant les ressources de l'imaginaire,* etc. Les fonctions du langage existent rarement à l'état pur, et c'est souvent plusieurs fonctions que prennent les messages de façon simultanée. Le modèle de Jakobson devait permettre de classer les différentes formes de production langagière selon les genres en fonction de la *fonction dominante* puisque, évidemment, les

différentes fonctions existent dans tout texte, dans toute production langagière.

### **Le schéma de Jakobson revisité**

Une proposition de C. Kerbrat-Orecchioni (1980 : 19), destinée à se substituer au schéma des fonctions de la communication

Comme je vous ai dit le schéma de Jakobson a été reformulé après avoir été critiqué par KERBRAT Orecchioni en soulignant que : « l'utilisation abusive ou première du schéma jakobsonien me paraît risquer de renforcer des représentations sur le travail à faire et la langue à parler, et devenir ainsi une sorte d'étalon normatif. Dans la mesure où les ratés de la communication - les "bruits" - apparaissent comme marginaux ou évitables, la lecture du schéma jakobsonien (dans le sens d'une "communication parfaite") peut laisser penser que si l'on maîtrise le code dans un canal donné la communication réussira ; si elle ne réussit pas, c'est de l'entière responsabilité linguistique de l'émetteur (ou du récepteur). À la limite, on sait ou on ne sait pas (comme on connaît ou on ne connaît pas l'orthographe). Cette appréhension aboutit ainsi à une réduction des éléments mis en jeu dans une situation donnée. Elle peut conforter les apprenants dans l'idée qu'on doit leur enseigner les procédés et les règles à appliquer, alors qu'il s'agit de favoriser un apprentissage personnel. Le problème me semble davantage se poser en termes de contraintes (conditions matérielles et psychologiques, genre et type discursifs, statut...) et de choix à l'intérieur de ces contraintes. D'autre part l'intercompréhension n'est pas obligatoirement complète : elle peut être, elle est partielle. » C. KERBRAT-ORECCHIONI, *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 1980, p. 16.



# La double articulation

Un axiome fondamental de la théorie fonctionnaliste d'André Martinet pose le principe que la langue est doublement articulée, c'est-à-dire construite d'unités minimales à deux niveaux. La première articulation « est la façon dont s'ordonne l'expérience commune à tous les membres d'une communauté linguistique déterminée. [...] L'expérience personnelle, incommunicable dans son unicité, s'analyse en une succession d'unités, chacune de faible spécificité et connue de tous les membres de la communauté. » (Martinet 1960: § 1-8)

Tout message à transmettre s'analyse en une suite d'unités douées chacune d'une forme vocale et d'un sens. Si je souffre de douleurs à un membre quelconque dans mon corps, je peux par exemple commencer à présenter des sons montrant le degré de douleur dont je souffre. Cela ne suffit pas à en faire une communication linguistique, elle reste qu'une simple expression non-linguistique. Si je prononce aussi la phrase « je souffre d'une douleur à la fin de mon dos ». Ici, il n'est aucune des 11 unités successives qui correspondent à ce que ma douleur a de spécifique. Chacune d'entre elles peut se retrouver dans de tout autres contextes pour communiquer d'autres faits d'expérience : « souffre » par exemple, dans « il souffre le martyr pour devenir médecin », et « douleur » dans « la douleur de la séparation fait mal ». On aperçoit ce que représente d'économie cette première articulation [...]. Quelques milliers d'unités, comme « dos », « fin », « douleur », « souffre », « une », largement combinables, nous permettent de communiquer plus de choses que ne pourraient le faire des millions de sons ou de cris inarticulés.

Ces unités du discours sont les éléments successifs significatifs minimaux de la langue, les **monèmes**. Un monème est doté d'une forme vocale mais aussi d'un sens (d'où unité *significative*), mais il n'est pas analysable en unités successives plus petites ayant une signification (d'où unité *minimale*). Par exemple, *table* compte un monème mais *tablette* en compte deux, puisqu'il peut être analysé en *tabl-* plus un suffixe diminutif *-ette*. Le monème transcende le concept de *mot*, d'ailleurs écarté par Martinet, recoupant trop de réalités différentes.

A leur tour, les monèmes sont articulés en unités successives minimales non significatives, les phonèmes. Le monème français *pur* contient trois phonèmes /p/+/y/+/r/. Les phonèmes ne sont pas des unités significatives. Mais elles sont distinctives en ce sens où elles permettent de construire de nouveaux monèmes

puisqu'elles s'opposent à d'autres phonèmes. Ainsi, le monème *pont* /põ/ s'oppose à *font*, *vont*, *son*, *ton* grâce aux phonèmes /f/, /v/, /s/, /t/.

Bref, la langue est un système de signes doublement articulés. Les unités de première articulation sont les monèmes, et les unités de deuxième articulation sont les phonèmes.

## Martinet et le fonctionnalisme

Le linguiste le plus représentatif de la phonologie pragoise est **Martinet** qui a développé une théorie qu'il appelle le « fonctionnalisme ».

### La notion d'économie linguistique :

Martinet pose que la principale fonction du langage qui est celle de la communication, implique la notion d'économie linguistique.

Le langage doit satisfaire aux exigences de la communication et fournir des unités aussi différentes que possible pour représenter la multitude des concepts exprimables.

Mais le langage obéit aux lois générales des activités humaines et donc à la tendance au moindre effort et cette loi implique l'existence d'un nombre minimum d'unités aussi peu différentes que possible.

Le point central de la doctrine réside dans le concept de **la double articulation**.

C'est la double articulation qui différencie radicalement les systèmes langagiers des autres systèmes sémiologiques et qui constitue selon Martinet la seule véritable caractéristique universelle des langues.

### La première articulation :

#### -Les monèmes

Elle intervient sur le plan de l'expression et sur le plan du contenu : grâce à elle, un nombre indéfini d'énoncés est possible à partir d'un inventaire limité d'éléments appelés : **monèmes**.

Cette articulation concerne la première des deux fonctions externes de la langue : la communication se décompose dans une langue en une multitude de concepts représentés par des signes ou **monèmes** qui sont les plus petites unités **porteuses de sens** de la langue. Ils s'ordonnent dans le **successif** et servent à former les énoncés.

## Les types de monème

Nous avons parlé de même de trois types de monèmes : les monèmes autonomes, les monèmes fonctionnels et enfin les monèmes dépendants.

Martinet établit le découpage suivant :

### **a-1-les monèmes autonomes**

Les adverbes sont des monèmes autonomes, car ils peuvent figurer en toutes positions :

C'est ta fête aujourd'hui

C'est aujourd'hui ta fête

Aujourd'hui c'est ta fête.

### **a-2-les monèmes fonctionnels**

Les prépositions sont des monèmes fonctionnels qui servent à articuler sur d'autres monèmes.

Les conjonctions de subordination servent à articuler des énoncés sur d'autres énoncés.

### **a-3-les monèmes dépendants**

Les autres mots de la langue sont dits monèmes dépendants (de leur position dans la phrase, de leurs relations avec les autres mots de la phrase : nom, verbe, adjectif qualificatif).

## **Les deux grandes catégories de monème**

Dans la même ligné, nous avons catégorisé ces types de monème en deux grandes catégories : les lexèmes et les morphèmes.

### **1-les lexèmes ( ou monèmes lexicaux) :**

Ils constituent des mots à contenu sémantique. leur classe est ouverte : inventaire illimité on peut, sans déstabiliser le système, y introduire de nouveaux mots : ce sont les noms, les verbes, les adjectifs qualificatifs et les adverbes. Mais aussi : un radical, un affixe (préfixe, suffixe).

### **2-Les morphèmes (ou monèmes grammaticaux ou grammèmes)**

Ils ne véhiculent pas un contenu référentiel aussi précis que les lexèmes : les articles, les pronoms, les adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis ....

Les prépositions, les conjonctions.

les désinences verbales ( marques de la conjugaison..).

## **La deuxième articulation**

### **Les phonèmes**

La seconde articulation ne concerne que le plan de l'expression.

Les formes phoniques, qui représentent la deuxième articulation, se décomposent elles-mêmes en une succession d'unités distinctives appelées

**phonèmes** qui sont **en nombre restreint** (une trentaine par langue, c'est au nombre de 36 dans la langue française) et satisfont à la tendance au moindre effort.

**b- Le découpage de la chaîne parlée est nécessaire pour faire sens.**

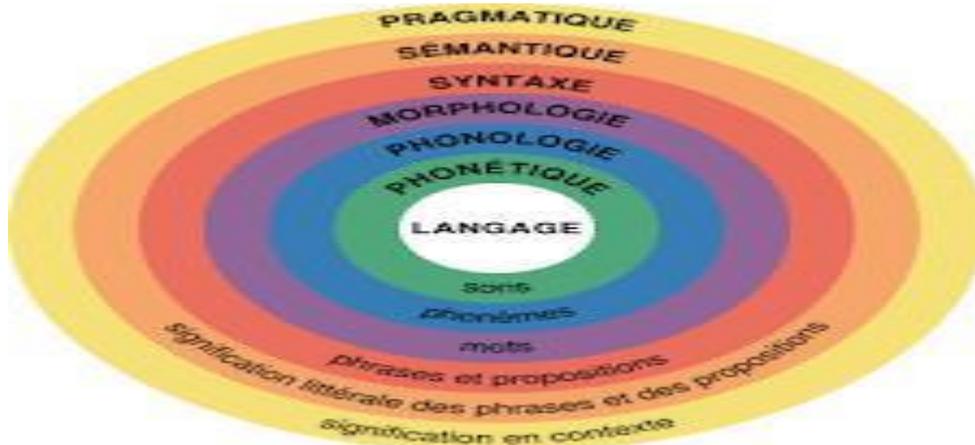
Une suite phonique, pour être comprise, doit être découpée en unités de sens. Ce découpage n'est pas évident, surtout en langue parlée, prenons comme exemple les jeux comme :

-Si six scies scient six cyprès, six cent six scies scient six cent six cyprès.

Dans le cas de « douleur », ces unités sont au nombre de cinq ; nous pouvons les représenter au

moyen des lettres d, ou, l, eu, r, [...]. On aperçoit ce que représente d'économie cette seconde articulation[...]. Grâce à la seconde articulation, les langues peuvent se contenter de quelques dizaines de productions phoniques distinctes que l'on combine pour obtenir la forme vocale des unités de première articulation.

# La théorie du signe linguistique



**Le signe linguistique** : Chez Saussure, le signe linguistique (terme qu'il préfère à celui de mot) comprend deux éléments indissociables (deux faces) : l'image acoustique et le concept, qui ne peuvent exister l'un sans l'autre. Selon Saussure, la notion de signe ne s'applique pas uniquement au système linguistique mais potentiellement à tous les autres systèmes. C'est pourquoi, il remplacera le terme image acoustique par signifiant et celui de concept par signifié, car ils sont plus généraux. Dans le domaine de la linguistique, le signifiant correspond à la forme linguistique du mot et le signifié à son sens. Par exemple, le signifiant de chat est (en français) le mot composé de quatre lettres chat (en anglais, ce signifiant est le mot de trois lettres cat). Le signifié du signe chat comprend le concept associé à ce mot, c'est-à-dire le fait que le chat est un félin, qu'il a des moustaches, qu'il miaule et mange des souris, etc.

Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept (signifié) et une image acoustique (signifiant). Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens.



La linéarité est, avec l'arbitraire du signe, l'un des deux caractères primordiaux du signe linguistique, tel que défini par Saussure, est linéaire. C'est-à-dire que les sons que nous produisons lorsque nous parlons, se suivent les uns après les autres, il faut découper cette chaîne de sons de façon à la segmenter en mots, de façon, donc, à en trouver le sens.

De même le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire. Le signe linguistique est arbitraire, immotivé : il est arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a pas de relation naturelle dans la réalité.

# COMPÉTENCE

## /PERFORMANCE linguistique

Dans le cours, nous avons travaillé sur les quatre exemples qui suivent dans le but de démontrer la multitude de réalisation des phrases qui peuvent nuire à la combinaison et au sens, bref à la production correcte :

- 1- Un chercheur d'or a trouvé une pépite.
- 2- Moi connaître toi.
- 3- D'incolores idées noires dorment furieusement.
- 4- La condamnation du juge.

La distinction entre la « **compétence** » et la « **performance** » a été introduite par le linguiste américain Noam Chomsky dans *Aspects de la théorie syntaxique*<sup>1</sup>(1965), et joue un rôle fondateur dans la construction de sa théorie. La compétence désigne la connaissance du système d'une langue que possède tout sujet parlant cette langue, et qui concerne spécifiquement la capacité de produire et de reconnaître l'infinité des phrases grammaticalement bien formées, d'interpréter l'infinité des phrases sémantiquement bien formées (c'est-à-dire qui ont un sens), d'identifier les phrases ambiguës (c'est-à-dire qui ont plusieurs sens), de reconnaître les phrases grammaticalement apparentées ainsi que les paraphrases (c'est-à-dire les phrases ayant le même sens). Cet ensemble de

---

*Chomsky, Noam (1965). Aspects of the theory of syntax. Cambridge: M.I.T. Press.*

connaissances, réputé partagé par tous les sujets parlant la langue, constitue l'objet de la « *grammaire générative* ». Celle-ci comporte une composante syntaxique ayant pour tâche d'engendrer l'infinité des phrases correctes à l'aide d'un axiome et d'un système de règles, et de représenter les relations qui unissent ces phrases ; sur la syntaxe, pièce maîtresse du modèle, se greffent, d'une part, une composante sémantique chargée de calculer l'interprétation des phrases, et d'autre part, une composante phonologique dédiée au calcul de la forme phonique des phrases.

La compétence ainsi définie se distingue de la *performance*, qui renvoie aux productions et aux interprétations effectives de phrases par des sujets particuliers, dans des contextes spécifiques. Lorsqu'un sujet construit ou décode une phrase, sa performance « déborde » très largement sa seule compétence linguistique, dans la mesure où elle met également en jeu toutes sortes de connaissances de nature extralinguistique (prise en compte du contexte discursif, représentation de la situation et de l'interlocuteur, connaissances du monde, etc.). Par ailleurs, les phrases effectivement produites et comprises par des sujets en situation ne sont pas nécessairement des phrases syntaxiquement ni sémantiquement correctes. À l'inverse, la performance d'un sujet est nécessairement restreinte par rapport à sa compétence, en ce qu'elle se heurte à des limitations cognitives inhérentes à l'être humain : par différence avec une machine aux capacités de calcul illimité, l'humain connaît en effet la finitude de la mémoire, qui l'empêche de produire ou d'interpréter une phrase au-delà d'une certaine longueur.

# Les écoles linguistiques

## Le structuralisme

La théorie de **Ferdinand de Saussure** est la suivante :

Une langue ne doit pas être considérée comme une juxtaposition de mots associés à des sons (qui auraient chacun leur sens), mais **une langue est un système dont les parties doivent être considérées dans leur solidarité synchronique**. Aucun des éléments d'une langue ne peut être compris si on l'isole des autres éléments avec lesquels ils forment un tout cohérent.

A titre d'exemple, Saussure compare la linguistique au jeu d'échec. Dans le jeu d'échec, la position d'une pièce n'a de sens que par rapport aux autres pièces. Le changement de forme d'une pièce n'influe pas sur le jeu. On n'a pas besoin de savoir ce qui s'est passé auparavant, seule la position des pièces est importante.

### *Définition et principes fondateurs*

Le **structuralisme** consiste en l'étude des systèmes dont on essaie de mettre en place la structure, c'est-à-dire les relations existant entre les éléments (la structure est incluse dans un système).

Les **3 principes fondateurs** du structuralisme sont :

**Primauté des relations** entre les éléments sur les éléments eux-mêmes,  
« la langue est envisagée en elle même et pour elle même. »

**Priorité de l'analyse synchronique** sur l'analyse diachronique.

**Rejet des phénomènes individuels** inconscient et des facteurs extra-linguistiques de la réalisation d'une phrase..

**Parmi les dichotomies de Ferdinand de Saussure nous parlons :**

- De la distinction entre signifié et signifiant ;**
- De la distinction entre synchronie et diachronie ;**
- De la distinction entre langue et parole ;**
- Des relations syntagmatiques et paradygmiques.**

## **Relations syntagmatiques et paradigmatiques**



### **Relations syntagmatiques**

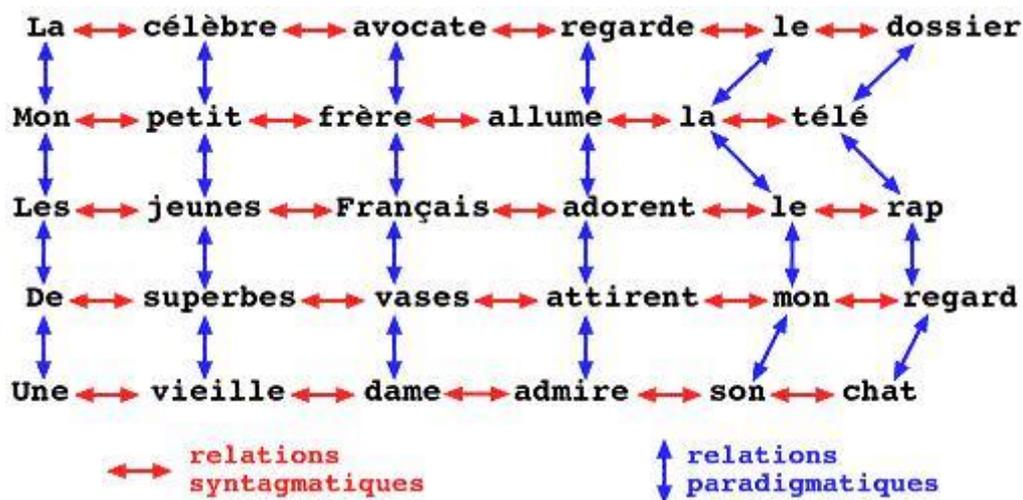
Relatif au syntagme. *Analyse syntagmatique; découpage syntagmatique.*  
 Qui concerne les rapports entre les unités successives de l'énoncé et leur hiérarchisation dans la production de la phrase. *Règle syntagmatique.* Règle de base décrivant une catégorie linguistique par une structure formelle rendant compte de ses constituants. *Le syntagme nominal est décrit comme constitué d'un déterminant suivi d'un nom; la règle syntagmatique est la suivante: SN → D+N (Ling.1972).* *Grammaire syntagmatique.* Ensemble ordonné de règles syntagmatiques constituant la base de la composante syntaxique. *Les grammaires syntagmatiques qui sont l'ensemble des règles syntagmatiques de la base catégorielle des grammaires génératives peuvent contenir ou non des règles dépendantes du contexte (Ling.1972)*

*Axe paradigmatique.* Qui concerne les successions, les contextes des unités dans l'énoncé. *Axe syntagmatique.* *Le rapport syntagmatique est en présence: il repose sur deux ou plusieurs termes également présents dans une série effective. Au contraire le rapport associatif unit des termes en absence dans une série*

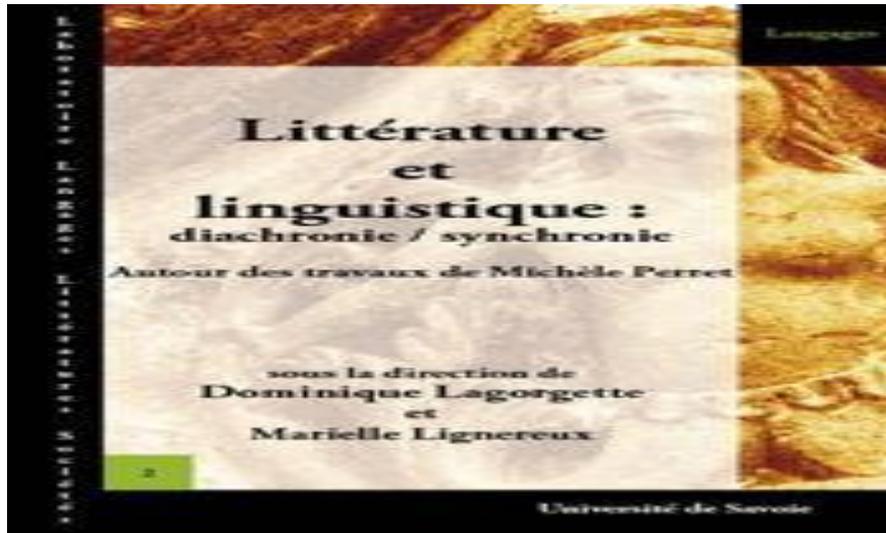
*mnémonique virtuelle* (SAUSS.1916, p. 171). Par opposition à l'axe paradigmatic qui se définit par les relations du type « ou ... ou » qu'entretiennent entre elles les grandeurs qui peuvent y être reconnues, l'axe syntagmatic est caractérisé, dans une première approche, comme un réseau de type « et ... et » (GREIMAS-COURTÉS 1979). V. paradigmatic ex. de L.-J. Prieto.

### Relations paradigmatic

L'axe paradigmatic est défini par opposition à l'axe syntagmatic. Le premier axe concerne le choix des mots eux-mêmes et joue sur des disjonctions de type « ou...ou » ; le second réfère à la place des mots dans un énoncé grammatical. Par exemple, dans une phrase donnée, un mot peut être remplacé par un autre mot d'une même catégorie, au moyen d'un déplacement dans l'axe paradigmatic comme dans les exemples suivants :



# Diachronie et synchronie



## La linguistique diachronique

Parmi les dichotomies données par Ferdinand de Saussure nous citons l'étude diachronique et synchronique des langues.. Est dite « diachronique » une approche qui s'intéresse à l'évolution d'une langue au cours de son histoire. Une approche « synchronique » ne prend au contraire en compte qu'un seul et unique état de la langue considérée. Ainsi, si l'on étudie l'évolution de l'ordre des mots dans la phrase depuis l'ancien français jusqu'au français moderne, on adopte une perspective diachronique ; en revanche, si l'on étudie l'ordre des mots dans la phrase tel qu'il se manifeste seulement en français moderne, ou bien en ancien français, et sans en considérer sur l'évolution, on adopte une perspective synchronique.

## La linguistique synchronique

(Du grec *sun\_chronos*, en même l'approche dite **synchronique** s'intéresse à une langue à *un moment précis de son histoire* ; le mot est aussi fabriqué à partir de deux termes grecs : *συν-*, « avec », *χρόνος*, « temps ». La grammaire scolaire est pour l'essentiel synchronique : elle indique quelles sont les normes considérées comme des règles d'une langue, qui peuvent avoir changé depuis des états antérieurs.

- **elle est structurale** puisqu'elle s'intéresse à la structure des langues, à la façon dont les éléments sont disposés à l'intérieur du discours. Elle cherche à dégager une certaine hiérarchie car tous les éléments n'ont pas la même importance; c'est une linguistique scientifique qui cherche à dégager un certain nombre de rapport entre les éléments (rapport d'un élément avec tous les autres séparément / rapport du même élément avec l'ensemble de tous les éléments).
- **elle est taxinomique** (vient de *taxinomie*: Science des lois de la classification.) puisqu'elle cherche à classer les faits de langues, elle est donc la science du classement.
- **elle est théorique** puisque du classement, on passe à l'élaboration de théories, on forme des hypothèses.

### Quelques exemples de la transformation du latin au français.

Præstat	cautela	quam	medela.			
Prévenir vaut mieux que guérir.						
Prima caritas incipit a seipso.						
Charité bien ordonnée commence par soi-même.						
Necessitas		feriis	caret.			
La nécessité n'a		pas de	jour férié.			
De gustibus et coloribus non est disputandum.						
Des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter.						
Abeunt studia in mores						
Les études deviennent des habitudes.						
Qui scribit bis legit.						
:	Celui	qui	écrit	lit	deux	fois.

# Bibliographie

Cuq, Jean-Pierre : *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris 2003, p. 147-148.

Marc Sygalski, étudiant à l'université de Göttingen, février 2008

MARTINET, André, *Éléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 1960.

MOUNIN, Georges (dir), *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, Paris, 1974.

Stein, Achim : *Einführung in die französische Sprachwissenschaft*. Weimar 2005, p. 8-9.

[http://www.scienceshumaines.com/roman-jakobson-1896-1982-essais-de-linguistique-generale-aux-sources-du-structuralisme\\_fr\\_4522.html](http://www.scienceshumaines.com/roman-jakobson-1896-1982-essais-de-linguistique-generale-aux-sources-du-structuralisme_fr_4522.html)

<https://www.google.com/search?client=opera&q=l%27histoire+de+la+linguistique&sourceid=opera&ie=UTF-8&oe=UTF-8#q=saussure+et+l%27histoire+de+la+linguistique+doc>

[http://cimettil.com.md/discours\\_en\\_action/ch\\_2/2\\_3.html](http://cimettil.com.md/discours_en_action/ch_2/2_3.html)



Jakobson R. (1960/ 1963)« Linguistique et poétique », *Essais de linguistique générale*, trad. frçse, chap. 11, Paris : Minuit, 209-248.

Kerbrat-Orecchioni C. (1980) *L'énonciation. De la subjectivité dans les langage*, Paris, Armand Colin.

<https://edc.revues.org/3322>

[http://main.cu-tamanrasset.dz/sites/default/files/media/attachements/publications/PDF/cours\\_e\\_n\\_ligne/%D8%A7%D9%84%D8%A2%D8%AF%D8%A7%D8%A8%20%D9](http://main.cu-tamanrasset.dz/sites/default/files/media/attachements/publications/PDF/cours_e_n_ligne/%D8%A7%D9%84%D8%A2%D8%AF%D8%A7%D8%A8%20%D9)

[%88%D8%A7%D9%84%D9%84%D8%BA%D8%A7%D8%AA/La%20dichotomie.pdf.pdf](#)

<http://www.mon-poeme.fr/proverbes-en-latin/>

Cours Poncet – Philosophie – M. Cieniewicz  
**La double articulation du langage humain**